

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Rubriques de la nomenclature n° 2102-2a
(Article R.511-9 du code de l'environnement)

PREFECTURE DU MORBIHAN
DDTM
8 rue du Commerce
BP 520
56019 VANNES Cedex

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés, Mr LE LAVANDIER Mathieu et Mme LE LAVANDIER Patricia, membres de la SCEA DE LA GRE, dont le siège social est situé au lieu-dit "Le Pont Neuf" sur la commune de PLEUGRIFFET, sollicitons l'autorisation d'augmenter l'effectif de notre élevage porcin (classé sous la rubriques n° 2102-2a de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement), implanté au lieu-dit "Le Pont Neuf" sur la commune de PLEUGRIFFET.

Le présent dossier est réalisé dans le cadre de l'installation de Mr LE LAVANDIER Mathieu, ainsi que de la création de la SCEA DE LA GRE.

L'élevage comprendra après projet :

- 2 000 places porcs à l'engrais,
Soit au total 2 000 animaux équivalents.

L'élevage possède un arrêté d'enregistrement, en date du 10/03/2015 au nom de l'EARL DE LA GRE pour 1 200 porcs à l'engrais, soit 1 200 animaux équivalents.

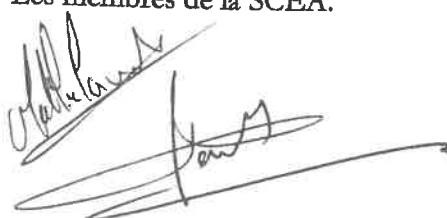
La valorisation des effluents produits se fait sur les terres de La SCEA et de quatre prêteurs de terres.

Les parcelles du plan d'épandage sont situées sur les communes de PLEUGRIFFET et RADENAC.

D'autre part, nous sollicitons une **dérogation** à l'article L512-6 du code de l'environnement, pour l'utilisation d'une échelle différente concernant le plan d'implantation au 1/500ème (norme = 1/200ème).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos considérations distinguées.

Les membres de la SCEA.



I. DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSÉE D'ELEVAGE

- Constitué des associés exploitants suivant

Identité du demandeur : SCEA DE LA GRE

Siège social : Le Pont Neuf

Commune : PLEUGRIFFET

Tél. : 02.97.22.44.94

Statut juridique : Société Civile d'Exploitation Agricole

Membres : Mr LE LAVANDIER Mathieu
Mme LE LAVANDIER Patricia non exploitante

N° de PACAGE : En cours

N° DE SIRET : 487 860 561 00017

Canton : ROHAN

SAU de l'exploitation : 4,62 ha

- Emplacement des installations

Implantation de l'élevage :

Section ZK, parcelles n°183 et 184
Lieu-dit "Le Pont neuf",
Commune de PLEUGRIFFET.

ZAR	OUI
antérieurement ZES	OUI
SAGE	VILAINE
Bassin versant	L'Oust moyen
Bassin versant contentieux	NON
Bassin versant algues vertes	NON
Bassin versant 3B1	NON
Natura 2000	Pas d'emprise

3 - Nature et volume des activités

		Volume des activités avant-projet	Volume des activités après projet	Production annuelle après projet
Rubrique	Nature des activités	Nombre d'animaux en présence simultanée	Nombre d'animaux en présence simultanée	
2102-2a	Production porcine	* 1200 porcs à l'engrais	* 2000 porcs à l'engrais	* 6600 porcs à l'engrais

4 - Descriptif de l'activité et du projet

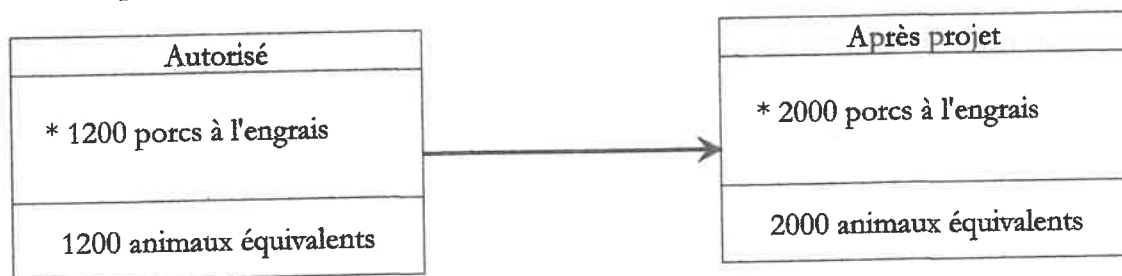
Actes administratifs

Pétitionnaire	Actes administratifs et dates	Effectifs
EARL DE LA GRE	Arrêté d'enregistrement du 10 mars 2015	1200 places porcs charcutiers

Le Projet

Dans le cadre de son installation Mr LE LAVANDIER Mathieu souhaite augmenter la production de son élevage porcin.

La reprise de l'exploitation par la SCEA DE LA GRE se fait à la suite de l'EARL DE LA GRE.



Une demande de permis de construire est présentée dans le cadre du projet, pour un bâtiment de 1350 places engraissement, un hangar de stockage de céréales (servant à l'alimentation des animaux), et une fosse à lisier semi-enterrée.

La porcherie existante est conservée, avec une diminution de sa capacité, 650 engraissement places après projet.

Les stockages des effluents répondent à la réglementation et permettent d'adapter les épandages aux périodes les plus propices pour les cultures, avec une **capacité de stockage de 15 mois** (réglementaire 7,5 mois).

La valorisation des déjections se fait par épandage sur des terres agricoles cultivées dans le cadre d'un plan d'épandage. Il est constitué des terres en propre de la SCEA et de celles de 4 préteurs, 3 d'entre eux étaient déjà préteur pour la SCEA DE LA GRE l'ancien exploitant

	AVANT PROJET			APRES PROJET		
	EXPLOITATIONS	SAU en ha	Répartition de l'azote de l'élevage épandu	EXPLOITATIONS	SAU en ha	Répartition de l'azote de l'élevage épandu
Demandeur	SCEA DE LA GRE	6,04	750 kgN	SCEA DE LA GRE	4,6	560 kgN
Prêteur	EARL DE L'OUST	87,25	3 725 kgN	EARL DE L'OUST	87,25	3 725 kgN
Prêteur	CHEREL Marie-Claire	75,87	1 245 kgN	CHEREL Marie-Claire	75,87	1 245 kgN
Prêteur	EARL SAMSON	106,09	4 000 kgN	EARL SAMSON	106,1	6 290 kgN
Prêteur	/	/	/	SAS DE KERANGAT	64,4	6 000 kgN
	TOTAL	275,25	9 720 kgN		338,22	17 820 kgN

La SAS DE KERANGAT exploite de terres sur le département des Côtes d'Armor, les déjections de la SCEA DE LA GRE seront valorisées uniquement sur les parcelles de l'exploitation situées dans le département du Morbihan. Arrêt de la production laitière de la SAS DE KERANGAT au 31 décembre 2016.

Les opérations d'épandage se font avec du matériel adapté et dans le respect du calendrier d'épandage et de la réglementation.

L'étude du bilan azoté global montre que les surfaces du plan d'épandage sont suffisantes pour valoriser l'azote contenu dans les déjections sans surfertilisation, 121 unités d'azote par hectare de SAU (réglementaire maxi 170) et 69 unité de phosphore par hectare de SDN (réglementaire maxi 85).

Ce projet a pour but de consolider l'élevage et d'assurer la pérennité de l'exploitation et de l'installation de Mr LE LAVANDIER Mathieu.

5 - Auteurs de l'étude

	Nom	Adresse	Téléphone	Mail
Pétitionnaire	SCEA DE LA GRE	Le Pont neuf PLEUGRIFFET	06 43 00 73 35	
Bureau d'études	B.E.L. ENVIRONNEMENT Chargé d'études : LEMONNIER Thierry	1 La croix Blanche 22530 SAINT-GUEN	06.19.21.74.80	lemonnier.be@gmail.com

PLAN D'EPANDAGE ET CLASSEMENT ANTI-EROSIF	
Exploitation	Rédacteur de l'étude
EARL DE LA GRE	B.E.L. ENVIRONNEMENT 1 La Croix Blanche 22530 SAINT-GUEN
EARL DE L'OUST	B.E.L. ENVIRONNEMENT 1 La Croix Blanche 22530 SAINT-GUEN
SAS DE KERANGAT	B.E.L. ENVIRONNEMENT 1 La Croix Blanche 22530 SAINT-GUEN
CHEREL Marie-Claire	ELIBAT 11 Route de Kerbost 22204 GUINGAMP
EARL SAMSON	ELIBAT 11 Route de Kerbost 22204 GUINGAMP

